

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORTH HATLEY**

Avis public d'entrée en vigueur

Veillez prendre note que lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 5 février 2024, la Municipalité du Village de North Hatley a adopté le Règlement 2024-752 constituant le comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine.

Ce règlement a pour objet de préciser les fonctions, devoirs, pouvoirs ainsi que les règles de régie interne de ce comité.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation sur le site web de la Municipalité : www.northhatley.org.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORTH HATLEY, CE 7 FÉVRIER 2024.

Benoit Tremblay
Directeur général et Greffier-trésorier